



LE MOT DU MAIRE

L'Idée'Halle

Après plusieurs mois de travaux, ce nouvel équipement, situé au cœur de la ville, vous est désormais ouvert et accessible. Vous avez été nombreux à le découvrir au mois de décembre grâce à la patinoire ou aux diverses animations de Noël. Vos retours et avis sont très positifs. J'en profite donc pour vous remercier. C'est toujours plus encourageant en ce sens...

Le marché hebdomadaire

Depuis quelques samedis, vous avez pu constater un changement d'implantation du marché. La rue Saint-Yves subit actuellement les travaux de réseaux. Nous avons donc transféré vos fidèles commerçants et producteurs locaux place Le Sciellour, sur la nouvelle place du Bien'Hêtre et dans le nouveau bâtiment l'Idée'Halle. Nous souhaitons faire perdurer ce nouveau schéma pour vous permettre de vous stationner et de circuler librement rue Saint-Yves.

Ainsi, à l'abri des intempéries pour les commerçants installés dans les halles, vous pouvez commercer différemment et surtout vous approprier les lieux en profitant du mobilier intérieur pour faire une pause, pour discuter et échanger avec vos amis ou pour encore grignoter ce que vous venez d'acheter sur le marché. Les commerçants ainsi que vous, allez vous l'approprier au fil des mois, à votre manière et comme bon vous semble. Le bouche à oreilles fonctionne bien car plusieurs nouveaux commerçants sont venus visiter les halles pour étoffer prochainement l'offre du marché baldivien.

AMAP

Tous les mercredis de 18h à 19h, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne utilise l'Idée'Halle pour distribuer ses paniers bio. L'objectif serait d'y instaurer un petit marché des produits locaux ouvert à tous ? Aujourd'hui, ce sont 15 producteurs qui fournissent les paniers, pour apprendre à cuisiner et manger autrement.

Avec le défi alimentaire instauré à Baud Communauté, consommer bio et local doit nous prouver que changer nos habitudes pour manger mieux ne coute pas plus cher. Tel est le pari du « Défi Familles à Alimentation Positive ». Pour y parvenir, les familles volontaires sont accompagnées par une diététicienne et bénéficient d'ateliers cuisine et jardinage, ainsi que de visites à la ferme.

Salle Narcisse Chaillou

Attendant aux halles, une nouvelle salle de réunion de 100m² vient compléter nos équipements, fortement sollicités. Baptisée salle Narcisse Chaillou en hommage à cet artiste peintre qui avait son atelier à cet endroit exact. Cet appartement a été démolé en 1889 mais on ne l'a pas oublié...

Square Delord

Le square va être repaysagé au printemps et j'espère que des animations festives et culturelles pourront revoir le jour dans cet écrin fort agréable, comme les « Vendredi Square » par exemple. Donc avis aux acteurs culturels pour se re-mobiliser et animer ce lieu.

Nos aïeux ont connu jadis des halles, situées à une époque sur la place du marché. À l'étage, se situait le palais de justice (appelé « auditoire »). Les halles appartiennent à la seigneurie de Quinipily. La municipalité en devient propriétaire en 1791. En raison de son état de délabrement, les élus décident de les déconstruire. Il nous faut donc attendre fin 2022 pour retrouver des halles à Baud... 😊

Pascale Gillet, Maire de Baud

Du 15 janvier au 28 février Exposition «Complainte Nordique»



Dans le cadre de la thématique inter services (enfance, jeunesse, CCAS et culturel) de la commune de Baud, Jean Marire Séveno, photographe, viendra nous sensibiliser à « L'évolution du climat, les problématiques écologiques et environnementales ».

À travers deux rendez-vous : l'exposition « Complainte Nordique » visible à la mezzanine jusqu'au 28 février et une « Causerie » le dimanche 5 février à 16h.

Dimanche 26 février à 16 h Spectacle Zéphir et Alizé par la Cie du Grand Tout

Deux enfants jouent à se raconter des histoires de bord de mer... Soudain, leur imaginaire les catapulte en pleine tempête et crac c'est le naufrage !



Echoués sur une île déserte, sauvés par une baleine à bosse, jusqu'où les emmènera l'aventure ... ? Zéphir et Alizé c'est la fantasmagorie de l'enfance à plein tube, son espièglerie et sa tendresse. Par la Cie du Grand Tout. Durée : 30mn

Dimanche 19 février à 15 h Concert The turkey sister chantent l'amour

Les trois soeurs demoiselles d'honneur à un mariage profitent de l'occasion pour livrer leurs coups de foudre, coups de blues ou coups d'un soir, en chantant l'amour sous toutes les coutures.

Ce spectacle en polyphonie a capella propose un répertoire éclectique qui va de Barbara à Bizet, en passant par Elvis ou Britney Spears. Préparez vous aux fous rires, aux larmes, à la tendresse et au rock'n roll !



Du 4 février au 28 mai «Le Beau» de Pascal Jaouen

Le Musée de la carte postale a invité Pascal Jaouen, brodeur breton à exposer.

Du 4 février au 28 mai, venez découvrir ses créations inspirées des broderies et costumes bretons.



Horaires de la médiathèque

Le mardi de 12 h à 18 h
Le mercredi de 10 h à 18 h
Le vendredi de 12 h à 18 h
Le samedi de 10 h à 18 h
Le dimanche de 14 h 30 à 18 h

Horaires du musée

Après un mois de fermeture le Musée rouvre ses portes.

Le Carton Voyageur est ouvert au public de 1^{er} février au 31 décembre :

Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.
Le Musée est fermé les jours fériés.

LA MAIRIE VOUS INFORME :



Bio-Sceau : les personnes n'ayant pas pu retirer leur bio-sceau le 28 janvier sont invitées à venir le récupérer lors des permanences organisées dans les locaux de Baud Communauté, à partir du 8 février, les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.



Bulletins municipaux et Agendas 2023 : les éditions 2023 sont arrivées et les distributions ont commencé pour chaque foyer baldivien. Si vous avez été oubliés ou que votre exemplaire n'ait pas supporté les dernières intempéries, vous pouvez vous en procurer un nouveau à l'accueil de la mairie.

Devenir bénévole : le bénévolat, c'est toujours l'occasion d'une rencontre, de passer un moment sympathique, de progresser et/ou de se sentir utile... Vous souhaitez vous engager ? La municipalité se propose de vous mettre en relation avec une association baldivienne en fonction de vos besoins et disponibilités.

Marché hebdomadaire : le marché prend place au sein de l'Idée'Halle, la place du Bien'Hêtre et la place Le Sciellour. Dans une volonté d'étoffer et de développer l'offre proposée au marché du samedi matin, la municipalité étudie toute proposition d'exposition. Il n'y pas de droit de place mais toute installation est soumise à un accord et adhésion au règlement. Renseignements en mairie auprès de la police municipale.

Recensement des arbres : vous avez un arbre remarquable chez vous ? Avisez-en la mairie. Nous souhaitons réaliser un fascicule sur cette thématique en collaboration avec le groupe d'histoire et patrimoine du pays de Baud. Merci pour votre participation !



Travaux : la réalisation de la phase 3 des travaux (rue Saint-Yves) se termine le 11 février. La phase 4 prend la suite au niveau de la rue d'Auray entre la mairie et la station service Total-Énergie jusqu'au 17 mars.

Un enfant, un arbre : la ville vous propose de symboliser la naissance de chacun des petits Baldiviens par la plantation d'un arbre. Cet arbre peut être planté soit dans votre propriété, soit dans un espace communal. Sont concernés les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. Vous avez normalement reçu un courrier d'information et en cas d'oubli, le formulaire est disponible en mairie.



Bien vivre ensemble

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par des intoxications au monoxyde de carbone (CO), intoxications pouvant être mortelles. En cas de suspicion d'une intoxication (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.



Quand ?	Où ?	Quoi ?
Mercredi 1 ^{er}	Centre Associatif	En partenariat avec Mutualia, des bilans auditifs sont proposés aux plus de 55 ans. Ces examens se font gratuitement de 9h30 à 17h. Prenez rendez-vous au 02.97.62.30.00.
Mercredi 1 ^{er}	L'effet Papillon	Vernissage de l'exposition collective à 16h30 dans les locaux de l'Effet Papillon en présence des artistes et suivi d'un moment musical animé par le groupe «Dames de cœur».
Samedi 4	Place Le Sciellour	L'association de soutien à l'École Diwan organise une vente de bouillie de millet sur le marché hebdomadaire. 1,30€ la part. Également disponible, du jus de pomme. Il est préférable de commander vos parts au 07.66.12.62.67.
Samedi 4	Salle du Scaouët	Concert « Lune Bleue Trio » à 20h, une rencontre inédite entre harpe celtique, batterie et guitare qui rebondit dans les tréfonds d'une rue déserte et ricoche au travers d'une lignes de cordes, propre à cet instrument ancestral...
Mercredi 8 Jeudi 9	Salle du Scaouët	L'Amicale des Donneurs de Sang de Baud procède à des collectes de sang à la salle du Scaouët de 14h30 à 18h30. La prise de sang se fait uniquement sur rendez-vous à prendre au préalable sur le site de l'Établissement Français du Sang.
Samedi 11	Le Tri'Eau	Inauguration du centre aquatique en présence du nageur Alain Bernard. Animations gratuites et ouvertes à tous de 14h à 17h30.
Dimanche 12	Poulmein	Commémoration du maquis de Poulmein à 11h.
Dimanche 12	Salle du Scaouët	Loto organisé par Baud Locminé Handball à partir de 14h et animé par Solange. Restauration possible sur place.
Lundi 13	Quatro	Conférence sur le naufrage de Saint-Géran organisée par le groupe d'histoire et patrimoine du pays de Baud. Cette conférence sera animé par Jean-Yves Le Lan et débutera à 14 h.
Dimanche 19	Salle du Scaouët	Bal à papa organisé de 14h30 à 19h30 par le Club des Amis avec l'orchestre Emmanuel Dubois.
Dimanche 26	Salle du Scaouët	Loto organisé par le Baud Football Club à partir de 14h. Animation par Marie & JP. Restauration sur place possible.



Baud lance son tout premier budget participatif et vous invite à proposer vos projets pour la ville. 30 000€ sont dédiés à ces projets proposés dans l'intérêt général. Un ou plusieurs projets seront ensuite sélectionnés par les baldiviens grâce à un vote et la collectivité s'engage à la réalisation dans un délai maximum de deux ans.



Jeudi 2 février :
Chandeleur



Mardi 14 février :
Saint-Valentin



Mardi 21 février :
Mardi Gras